**L’apposition**

L’apposition est un nom, un pronom, un infinitif ou une proposition placé à côté d’un autre nom pour le préciser. Elle désigne toujours le même être ou la même chose que le nom qu’elle complète.

Exemple : Paris, Ville lumière, est fascinante.

Pour bien comprendre l’apposition, analysons les exemples suivants :

**Exemple :** Jacques Cartier, **découvreur du Canada**, planta une croix à Gaspé en 1534.

Le découvreur du Canada et Jacques Cartier sont le même individu.

Découvreur du Canada est une apposition de Jacques Cartier.

**Exemple :** Félix Leclerc, **auteur d’Adagio**, s’est distingué dans la chanson québécoise.

Quand je parle de l’auteur d’Adagio, je parle de Félix Leclerc ; auteur d’Adagio désigne la même personne et est donc une apposition de Félix Leclerc.

**Références bibliographiques :**

Poirier, M. (2019). La grammaire expliquée: 5e édition. Éditions La Presse.